

Les excuses (« A Plea for excuses ») *

Les philosophes de l'« École » d'Oxford ne se soucient guère de défendre ou de justifier la méthode qu'ils pratiquent. C'est placer, estiment-ils, la charrue avant les bœufs. L'analyse du langage ordinaire comme toute autre méthode, doit faire ses preuves, il ne faut pas lui chercher d'autre justification.

Mais on ne peut pas non plus pratiquer cette analyse en aveugle : il y a les impasses, il y a les bons chemins, il est des choses qu'il importe de ne pas faire et d'autres qu'il importe de faire. Pour ce qui est des choses qu'il importe de ne pas faire, le Pr Gilbert Ryle en fit un relevé dans son article, Ordinary Language¹. Il entendait ainsi et du même coup mettre fin à nombre de malentendus : les analystes du langage ordinaire, disait-il, ont soin de ne pas faire tout ce qu'on s'est plu à leur reprocher.

Quant aux choses qu'il importe de faire, on en trouve une esquisse dans l'article de J. L. Austin que voici. Pour qui veut s'informer sur la méthode d'analyse d'Oxford, il paraît donc indispensable de rapprocher ces deux articles et de faire valoir leur complémentarité. Aussi convient-il de rappeler ici brièvement l'essentiel de ce qu'on pouvait lire dans Ordinary Language :

1. L'analyse du langage ordinaire, en dépit de son nom, ne doit pas porter exclusivement sur le langage ordinaire (mais aussi sur les langages scientifiques ou techniques, sur le langage philosophique, juridique, etc.).

* J. L. AUSTIN, *A Plea for Excuses*, « The Presidential Address to the Aristotelian Society, 1956 », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1956-1957, vol. LVII.

1. Gilbert RYLE, « Ordinary Language », *The Philosophical Review*, vol. LXII, 1953. Nous en avons proposé une traduction française dans le numéro 3, 1966, de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, sous le titre *La philosophie et l'Analyse du langage ordinaire*.

2. La détermination de l'usage ordinaire ou régulier d'un mot (ou d'une expression), qu'il appartienne ou non au langage ordinaire, est en elle-même une opération dénuée de toute portée philosophique. (Il s'agit donc de rompre avec le « second » Wittgenstein et l'orientation de Cambridge, pour qui l'usage ordinaire est le Dernier Mot.)

3. Il ne s'agit pas d'analyser le mot (ou l'expression), mais son usage. Ce qui veut dire en premier lieu qu'il n'est pas question de procéder à une analyse linguistique des propriétés du mot. Et ce qui veut dire en second lieu qu'on ne peut prétendre restreindre les résultats de l'analyse à une langue donnée, ou au langage de tel ou tel groupe social. Ce n'est pas le mot qui importe, mais la fonction qu'il occupe dans le discours, fonction que tout autre mot pourrait venir occuper à sa place.

4. L'usage d'un mot (ou d'une expression), ce n'est pas son utilité, mais la façon dont on l'utilise. Ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas de répondre à la question : à quoi ce mot peut-il nous servir, ou que sert-il à exprimer ? On se garde ainsi du dualisme entre l'expression, et une quelconque idée ou entité qu'elle serait chargée d'exprimer ; et on évite, d'autre part, une conception instrumentale du langage, que certains ont cru précisément devoir reprocher aux analystes d'Oxford.

5. L'usage n'est pas la coutume. Il ne s'agit donc pas de s'en remettre à ce qui se dit (autre reproche que l'on fit à cette méthode), car, en effet, ce qui se dit peut être inexact, mais de se reporter à ce qu'il est permis de dire. Et par conséquent il ne peut être question, comme certains l'ont fait, de réclamer ou de souhaiter des enquêtes statistiques en vue de garantir plus d'objectivité.

6. Les philosophes ne sont nullement obligés a priori de s'abstenir de tout langage spécialisé — de tout langage philosophique. On prend une fois encore ses distances à l'égard de Wittgenstein : la philosophie n'est pas toujours une maladie du langage...

Voilà donc, parmi d'autres, les choses qu'il importe de ne pas oublier lorsqu'on pratique la méthode d'analyse dite d'Oxford, ou lorsqu'on veut porter sur elle un jugement. Et il reste bien sûr des points obscurs, d'autres questions peuvent se poser, d'autres objections survenir, sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain article où nous tenterons de faire le point sur cette méthode philosophique¹.

A Plea for Excuses, l'article de John L. Austin que nous présentons aujourd'hui, rejoint celui du Pr Ryle sur les points essentiels qu'on vient d'énumérer. Mais on notera que l'importance du langage ordinaire pour

1. A paraître dans la Revue de Métaphysique et de Morale.

l'analyse philosophique s'y trouve plus vigoureusement affirmée, et que la frontière entre la philosophie analytique et la linguistique y est moins tranchée. Le but aussi est différent. Il s'agit cette fois de choses qu'il importe de faire — et aussi de suggestions, de conseils, d'exemples divers, de remarques ingénieuses ou étonnantes. Cet article est célèbre. Son titre, intraduisible ¹, demande un mot d'explication.

Il indique tout d'abord que le sujet traité, comme on peut s'y attendre, ce seront les excuses ; mais aussi que l'auteur plaidera la cause des excuses : il faut qu'elles deviennent un sujet privilégié de la philosophie ; enfin l'auteur s'excuse d'agir comme il le fait ².... Le ton est celui de la conversation, l'accent désinvolte, le travail minutieux et austère. On peut prévoir un certain malaise chez le lecteur français, qui risque de se demander parfois (ou souvent) où l'on va, et où l'on est. C'est qu'on a l'habitude d'aborder directement et de front les problèmes philosophiques : les philosophes d'Oxford ont choisi quant à eux de faire un détour — celui précisément du langage. Et ce qui est plus grave, ils n'entendent pas se borner à simuler ce détour, ce n'est pas l'idée d'un tel détour qu'il leur importe d'explicitier et de brandir comme argument philosophique, ce détour ils le font réellement, méticuleusement, Austin plus que tout autre. Et s'il est vrai que ce détour n'est pas un simulacre, on comprendra qu'il n'est pas toujours possible d'en prévoir les résultats philosophiques. Il ne s'agit pas ici de tirer du langage des arguments qui viendraient confirmer une thèse philosophique déjà posée, mais de découvrir par l'analyse du langage ce qu'il en est des choses. Et c'est pourquoi on ne sait pas toujours (ou souvent) où l'on va.

Quant à demander si une telle démarche est bien philosophique, la question paraît vaine : on serait bien en peine de définir la nature de la démarche philosophique. Mais ce qui est certain, c'est que les questions auxquelles les philosophes de l'« École » d'Oxford cherchent à répondre par le détour du langage, sont des questions philosophiques. Tout est de savoir s'ils peuvent y réussir, si le langage vraiment peut nous apprendre quoi que ce soit sur ce qu'il en est des choses, et comment il peut nous l'apprendre. Or s'ils ne peuvent prévoir, sinon vaguement, les résultats de leur démarche, ces philosophes par contre croient avoir de très bonnes raisons de l'entreprendre. Quelques-unes de ces raisons sont mentionnées dans l'article qu'on va lire ; il en est d'autres encore. Quoi qu'il faille en penser ³, nous voudrions rappeler, en guise de préambule à la lecture de A Plea for Excuses, quelques mots prononcés par Austin à Royaumont, qui résument avec éloquence le fond de sa pensée.

1. Un plaidoyer, une défense, et aussi des excuses pour les excuses....

2. Austin déclarait à Royaumont, en 1961 : cet article est « fort justement intitulé : *Excuses* ; puisque mon *credo* se ramène en gros à m'excuser de ne pas faire ce qu'il n'entre nullement en mon propos de faire » *La Philosophie analytique*, Paris, Les Éditions de Minuit, Cahiers de Royaumont, « Philosophie », n° IV, 1962, p. 375.

3. Nous y reviendrons dans notre prochain article.

1. « Nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue, pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences. Le langage nous sert de truchement pour observer les faits vivants, qui constituent notre expérience, et que nous aurions trop tendance, sans lui, à ne pas voir. [...] C'est-à-dire que le langage nous éclaire la complexité de la vie. [...] Nous utilisons les mots comme un moyen de mieux comprendre la totalité de la situation dans laquelle nous nous trouvons amenés à faire usage des mots. »

2. « J'irai jusqu'à dire que quelques-unes des sciences expérimentales ont découvert leur point de départ initial et la bonne direction à suivre, précisément de cette manière : en se mettant d'accord sur la façon de déterminer une certaine donnée. Dans le cas de la physique, par l'utilisation de la méthode expérimentale. Dans notre cas, par la recherche impartiale d'un « Qu'est-ce qu'on dirait quand ? » ; cela nous donne un point de départ, parce que, comme je l'ai déjà souligné, un accord sur le « Qu'est-ce qu'on dirait quand ? » entraîne, constitue déjà, un accord sur une certaine manière, une, de décrire et de saisir les faits. [...] Et sur la base de cet accord, sur ce donné, sur cet acquis, nous pouvons commencer à défricher notre petit coin de jardin. J'ajoute que trop souvent c'est ce qui manque en philosophie : un datum préalable sur lequel l'accord puisse se faire au départ ¹. »

ROBERT FRANCK,
(Chargé de Recherches du Fonds National
Belge de la Recherche Scientifique.)

LES EXCUSES

On ne peut traiter en quelques pages un sujet aussi vaste que les *Excuses*, je me bornerai donc à l'introduire. *Les Excuses* peuvent servir de nom à toute une branche de la philosophie, qui s'est elle-même ramifiée ; ou tout au moins peuvent-elles désigner un certain type de philosophie. C'est pourquoi j'essaierai tout d'abord d'établir *quel* est notre sujet, *pourquoi* il importe de l'étudier, et *comment* on peut l'étudier : et cela en me tenant à un niveau de généralités tout à fait regrettable. J'illustrerai alors en détail, ce qui est plus attrayant, mais sans beaucoup d'ordre, certaines des méthodes qu'il s'agit d'employer, en même temps que leurs limites, et aussi quelques-uns des résultats inattendus auxquels il faut s'attendre et les leçons qu'on en peut tirer ². Bien sûr,

1. *Op. cit.*, p. 333-334.

2. La numérotation des différentes sections de l'article est de nous. [N. d. T.]

une bonne part du plaisir consiste à détecter toutes les nuances du langage, à pourchasser les petits riens apparemment sans importance, et c'est fort instructif : toutefois je ne puis faire plus ici que vous y inciter. Je tiens à dire cependant que mon sujet m'a longuement procuré ce que l'on croit si souvent interdit à la philosophie, ou qu'on lui refuse — le plaisir de la découverte, les joies de la collaboration, et la satisfaction d'obtenir des résultats sur lesquels on puisse se mettre d'accord.

I

De quoi donc s'agit-il ? Je me sers ici du mot « excuses » *comme d'un titre*, mais il serait imprudent de s'attacher trop strictement à ce substantif et au verbe qui s'y rattache : il est en effet des occasions où j'emploierais le mot « atténuer » plutôt que le mot « excuser ». Mais à tout prendre, « excuses » est probablement le terme le plus central et le plus enveloppant dans ce domaine, encore qu'il en existe d'autres d'importance — « prétexte », « plaidoyer », « justification », et ainsi de suite. Quand donc avons-nous une conduite d'« excuse », soit que nous nous excusions, soit que nous excusions autrui ? Quand des « excuses » sont-elles formulées ?

En général, dans les cas où quelqu'un est *accusé* d'avoir fait quelque chose, ou encore (ce qui permet d'assurer peut-être une vue plus nette de la question) lorsqu'il est *dit* de quelqu'un qu'il a fait quelque chose de mal, de nuisible, d'inepte, de malvenu, ou qu'il la fait de quelqu'autre des nombreuses façons qui vont à l'encontre de ce qu'il fallait faire. Là-dessus il va tenter, ou quelqu'un d'autre peut le faire en son nom, de défendre sa conduite ou de s'en décharger.

Il est une façon de procéder qui consiste à admettre sans réserves que lui, X, a effectivement fait telle chose, A, mais en démontrant que c'était là une bonne chose, ou une chose raisonnable ou précisément celle qui convenait, ou encore une chose qu'il est permis de faire, soit en toute occasion, soit tout au moins dans les circonstances présentes. Adopter cette ligne de conduite c'est *justifier* l'action, donner des raisons de l'accomplir : ce qui ne consiste nullement à claiçonner ce qu'on a fait, à s'en glorifier, ou des choses pareilles.

Une autre façon de procéder, c'est admettre que ce n'était pas une bonne chose que de faire cela, mais en démontrant qu'il n'est pas fort juste ou correct d'affirmer *platement* que « X a fait A ». Nous pouvons dire qu'il n'est pas tout à fait légitime de dire que c'est X qui a fait cela : peut-être quelqu'un l'a-t-il influencé, ou lui a-t-on donné un coup de coude. Ou bien il n'est pas juste de dire *platement* qu'il *a fait* A : ce fut peut-être en partie accidentel, ou le fait d'une inattention. Ou bien encore il n'est pas juste de dire qu'il a fait simplement A — il était réel-

lement occupé à faire tout autre chose et A s'est produit fortuitement, ou encore il se faisait des choses une idée tout à fait différente. Évidemment ces arguments peuvent se combiner ou chevaucher ou se confondre.

Bref dans le premier cas, nous acceptons la responsabilité d'un acte, mais contestons qu'il ait été mauvais : dans l'autre, nous admettons qu'il le fut, mais n'en acceptons pas l'entière, ou partielle, responsabilité.

Qu'on y regarde de près ou de loin, les justifications se distinguent des excuses, et je ne tiens pas tellement à parler des premières, car on leur a accordé plus d'importance qu'elles n'en présentent réellement pour la philosophie. Mais il est certain qu'on peut confondre justifications et excuses, et qu'elles peuvent *paraître* très proches l'une de l'autre, même si elles ne le sont peut-être pas réellement. Vous avez laissé tomber le plateau à thé : Certainement, mais un torrent d'émotions allait déferler d'un moment à l'autre : ou bien, oui, mais il y avait une guêpe. Dans chaque cas l'argumentation insiste fermement sur la description plus complète de l'événement situé dans son contexte ; mais dans le premier cas il s'agit d'une justification, dans le second d'une excuse. Autre exemple : si l'objection porte sur l'emploi d'un verbe « tendancieux » comme « assassiné », elle peut se baser sur le fait qu'on a donné la mort au cours d'une bataille (justification), ou seulement par accident, quitte à reconnaître qu'on n'avait pas pris assez de précautions (excuse).

On peut nous reprocher de ne pas employer les mots « justification » et « excuse » avec assez de circonspection ; il existe divers termes moins clairs encore, tels que « atténuer », « pallier », « mitiger », que l'on situe malaisément entre une partielle justification et une partielle excuse ; et lorsque nous plaçons, par exemple, la provocation, une incertitude ou une ambiguïté subsiste réellement dans ce que nous voulons dire — est-il en partie responsable, parce qu'il a éveillé en moi la passion ou suscité une impulsion violente, de sorte que ce n'était pas vraiment ou seulement moi qui agissais « de mon propre gré » (excuse) ? Ou est-ce plutôt que, m'ayant fait une telle injure, j'étais en droit de lui rendre la pareille (justification) ? De tels doutes font qu'il est important, au plus haut point, de tirer au clair l'usage de ces différents termes. Il reste que l'on aurait du mal à mettre en doute que les types de plaidoyers auxquels par commodité j'ai donné le nom de « justification » et d'« excuse », sont en principe distincts.

Voilà donc le genre de situation que nous avons à considérer sous l'étiquette des « excuses ». Je désire seulement souligner que le domaine couvert par ce mot est extrêmement vaste. Nous avons évidemment à y introduire les termes qui sont à l'opposé des excuses — les expressions *aggravantes*, telles que « délibérément », « à dessein », etc., ne fût-ce que pour cette raison déjà qu'une excuse revêt souvent la forme d'un démenti de l'une de ces expressions. Mais nous avons aussi à y introduire un grand

nombre d'expressions qui au premier coup d'œil ressemblent moins à des excuses qu'à des accusations : « maladresse », « manque de tact », « étourderie » et d'autres semblables. Car il ne faut jamais oublier qu'il est peu d'excuses qui nous sauvent complètement de pareils reproches : en général l'excuse nous permet seulement de sauter de la flamme dans la poêle — encore la poêle se trouve-t-elle sur le feu. S'il m'arrive de briser une de vos assiettes ou de briser votre idylle, la meilleure excuse que je puisse trouver sera peut-être ma maladresse.

II

Si c'est bien là ce que sont les « excuses », pourquoi en ferions-nous l'objet de nos investigations ? On peut penser que l'importance qu'elles ont toujours eues dans les activités humaines en est déjà une raison bien suffisante. Mais leur étude, en outre, fournira une contribution originale en particulier à la philosophie morale, à la fois de façon positive pour le développement d'une conception prudente et nouvelle de la conduite, et de façon négative pour une révision de théories antérieures trop hâtivement élaborées.

En éthique nous étudions, je suppose, le bien et le mal, ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas, et ceci doit pour une grande part se rapporter de quelque manière à la conduite, ou à l'accomplissement de certaines actions. Avant même que nous considérions quelles actions sont bonnes ou mauvaises, légitimes ou illégitimes, il convient d'examiner en premier lieu ce qu'on entend, et ce qu'on n'entend pas, par « accomplir une action » ou « faire quelque chose », ce qui est impliqué dans de telles expressions et ce qui ne l'est pas. Ce sont là des expressions qui ont été jusqu'ici trop peu examinées pour leur propre compte et pour leurs vertus particulières, tout comme en logique on est passé jusqu'ici trop légèrement sur la notion générale de « dire quelque chose ». On conserve implicitement, en effet, cette idée vague et rassurante qu'après tout, en dernière analyse, le fait d'accomplir une action doit se ramener au fait d'accomplir des mouvements physiques avec certaines parties du corps ; mais il serait à peu près aussi vrai d'affirmer que dire quelque chose, en dernière analyse, doit se ramener à effectuer des mouvements de la langue.

Le commencement de la raison, nous ne dirons pas de la sagesse, c'est de réaliser que l'expression « accomplir une action », telle qu'on l'emploie en philosophie ¹, est d'un haut niveau d'abstraction — c'est un substitut qu'on utilise à la place de tout (ou presque tout ?) verbe ayant un sujet personnel, de même que « chose » est un substitut de tout (ou lorsque

1. Cet emploi philosophique du mot « action », et les usages plus terre-à-terre de ce mot dans le langage ordinaire, n'ont pas grand-chose en commun.

nous y repensons, presque tout) substantif, et « qualité » un substitut de l'adjectif. Personne assurément ne se reporte à de tels mots-postiches sans leur donner la moindre précision. Encore est-il notoire que l'on peut aboutir à une métaphysique simpliste, ou entretenir l'idée d'une telle métaphysique, lorsqu'on s'hypnotise sur les « choses » et leurs « qualités ». De manière semblable — on s'en est moins aperçu, en général, même à notre époque où pourtant l'on s'adonne volontiers à de savantes subtilités — nous succombons au mythe du verbe. Nous cessons de traiter l'expression « accomplir une action » comme le substitut d'un verbe ayant un sujet personnel, à quel titre on peut en faire indiscutablement certains usages, qui seraient plus nombreux sans doute si toute la gamme des verbes n'était pas laissée sans spécifications ; mais nous traitons cette expression comme une description de niveau fondamental, qui s'explique d'elle-même, une description qui met adéquatement à découvert les aspects essentiels de tout ce qui, par simple inspection, vient s'y ranger. Même les exceptions ou difficultés les plus patentes (est-ce accomplir une action que de penser quelque chose, dire quelque chose, tenter de faire quelque chose ?) nous n'y songeons guère plus que nous ne nous tourmentons dans *l'ivresse des grandes Profondeurs*¹, de savoir si les flammes sont des choses ou des événements. Nous en venons aisément ainsi à considérer notre conduite, après quelque temps, et une vie entière, comme consistant à effectuer maintenant l'action A, puis l'action B, ensuite l'action C, etc., tout comme d'autre part nous en venons à penser le monde comme consistant en telles et telles substances ou choses matérielles, chacune avec ses propriétés. Toutes les « actions » en tant qu'actions (et cela signifie quoi ?), sont égales, calmer une dispute comme frotter une allumette, gagner une guerre comme éternuer : pire encore, nous les assimilons toutes aux cas supposés les plus évidents et les plus simples, tels que porter une lettre à la poste ou mouvoir ses doigts, de même que nous assimilons toutes « choses » à l'exemple du cheval ou du lit.

Si nous voulons, en philosophie, continuer de nous servir de cette expression, mais avec sobriété, nous devons poser des questions telles que : Est-ce accomplir une action que d'éternuer ? ou respirer, ou voir, ou faire échec et mat, et ainsi de suite pour d'innombrables cas ? En un mot, pour quelle sorte de verbes, et en quelles occasions, l'expression « accomplir une action » sert-elle de substitut ? Qu'y a-t-il de commun à ces verbes, et que manque-t-il à ceux qui en sont diversement exclus ? Il faut aussi que nous cherchions à savoir comment nous décidons que tel nom désigne correctement « l' » action de quelqu'un — et quelles sont, en effet, les règles qui commandent l'emploi de « l' » action, « une quelconque » action, « une » action, une « partie » ou « phase » d'une action,

1. *En français dans le texte.* [N. d. T.]

et ainsi de suite. En outre, il nous faut bien nous rendre compte que même les actions que l'on désigne du nom « le plus simple », ne sont pas si simples — déjà les seuls mouvements physiques qu'on exécute ne le sont certainement pas, et il faut se demander alors ce qui s'y trouve (intentions ? convenances ?) et ce qu'on n'y trouve pas (motifs ?), et quel est le détail du mécanisme intérieur compliqué dont nous nous servons en « agissant » — la saisie par l'intelligence, l'appréciation de la situation, l'invocation de principes, l'élaboration d'un projet, le contrôle de l'exécution et le reste.

L'étude des excuses peut éclairer ces questions fondamentales, principalement de deux façons. Tout d'abord, examiner des excuses c'est procéder à l'examen de cas qui comportent quelque chose d'anormal ou de manqué : et comme il arrive si souvent, ce qui est anormal éclairera ce qui est normal, et nous aidera à percer le voile aveuglant de la facilité et de l'évidence, qui cache les mécanismes de l'acte que l'on fait tout naturellement et qui réussit. Il apparaît rapidement que les déficiences signalées par les diverses excuses sont d'espèces radicalement différentes, affectant différentes parties ou phases du mécanisme, que les excuses par conséquent mettent en relief et dont elles opèrent le triage pour nous. En outre, il ressort que *n'importe quel* faux-pas ne survient pas en connexion avec *tout* ce qui pourrait s'appeler une « action », que *n'importe* quelle excuse ne convient pas à *n'importe quel* verbe — on en est loin en effet : et ceci nous fournit un moyen d'introduire quelque classification dans le vaste mêle-tout des « actions ». Si nous les classons conformément à la sélection des revers auxquels chacune peut se rattacher, cela nous permettrait de leur assigner une place dans tel ou tel groupe ou groupes d'actions, ou dans l'un ou l'autre modèle du mécanisme de l'action.

En suivant une telle voie, l'étude philosophique de la conduite peut prendre un nouveau départ positif. Mais en chemin, et disons cette fois négativement, un certain nombre de difficultés ou d'erreurs traditionnelles dans ce domaine peuvent être résolues ou écartées. Ainsi en premier lieu le problème de la Liberté. Alors que ce fut la tradition de présenter la liberté comme le terme « positif » qu'il s'agissait d'élucider, il y a peu de doute que lorsque nous disons que nous avons agi « librement » (ce mot étant pris dans son acception philosophique, qui n'a que de faibles rapports avec son acception quotidienne) nous disons seulement que nous *n'avons pas* agi non-librement, que nous n'avons pas agi de l'une ou l'autre des multiples façons qu'il y a d'agir non-librement (sous la contrainte, et ainsi de suite). De même que « réel », « libre » s'emploie seulement pour écarter tout ce qui de l'avis général s'y trouve opposé, et qui pourrait être suggéré. De même que « vérité » n'est pas un nom qui

désigne un trait distinctif de certaines assertions, de même « liberté » n'est pas un nom qui désigne un trait distinctif de certaines actions, mais le nom d'une dimension qui permet d'évaluer des actions. Si nous examinons toutes les façons dont chaque action peut ne pas être « libre », à savoir les cas dans lesquels on ne peut se contenter de dire simplement « X a fait A », nous pouvons espérer mener à son terme le problème de la Liberté. On a souvent blâmé Aristote d'avoir disserté sur les excuses et d'avoir négligé « le vrai problème » : pour ma part, c'est lorsque j'ai commencé de m'apercevoir de l'injustice d'un tel reproche que j'ai pris intérêt aux excuses.

On peut estimer pour bien des raisons, et quoi qu'il en soit de la tradition philosophique, que la Responsabilité conviendrait mieux au rôle assigné ici à la Liberté. Si c'est le langage ordinaire qui doit nous servir de guide, c'est bien pour nous décharger d'une responsabilité, ou d'une entière responsabilité, que nous faisons le plus souvent des excuses, et j'ai moi-même plus haut employé le mot dans ce sens-là. Mais en fait il semble aussi que « responsabilité » ne peut convenir réellement à tous les cas : je ne me décharge pas exactement de ma responsabilité lorsque je plaide la maladresse ou le manque de tact, ni généralement lorsque j'affirme que c'est tout à fait involontairement ou à contre-cœur que j'ai fait ceci, et moins encore lorsque je déclare que je n'avais pas le choix, vu les circonstances : ici j'étais contraint et j'ai une excuse (ou une justification), encore puis-je accepter ma responsabilité. Il se peut alors que deux termes-clé au moins soient nécessaires, Liberté et Responsabilité : la relation entre ces termes n'est pas claire, et on peut espérer qu'un examen approfondi des excuses contribuera à l'éclairer ¹.

Voilà pour ce qui est des voies que peut emprunter l'étude des excuses, qui lui permettent d'introduire de la lumière dans l'éthique. Mais il existe aussi d'autres raisons de trouver de l'attrait à cette étude, cette fois d'un point de vue méthodologique, tout au moins si nous avons à procéder à partir du « langage ordinaire », c'est-à-dire si nous procédons à l'examen de *ce que nous dirions lorsque...*, en vue de déterminer ce que nous entendons pas ces mots et pourquoi. Peut-être est-il à peine

1. Le Blâme présente des difficultés semblables. Il est deux choses au moins, semble-t-il, que l'on confond sous ce terme. Lorsque je blâme X d'avoir fait A, par exemple, d'avoir brisé ce vase, la question qui parfois se pose simplement ou principalement est celle de ma désapprobation de A (est-ce bien une chose blâmable que d'avoir brisé ce vase ?), étant entendu que c'est incontestablement X qui l'a fait. Mais parfois ce qui est simplement ou principalement en question c'est ceci : en quelle mesure dois-je penser que X est responsable de A (étant entendu que A est indiscutablement un événement malheureux) ? Aussi lorsque quelqu'un me dit qu'il me blâme pour ceci ou cela, je puis lui répondre en fournissant une *justification*, de sorte qu'il cessera de désapprouver ce que j'ai fait, ou, d'autre part, en avançant une *excuse*, de sorte qu'il cessera de me tenir, tout au moins entièrement et à tous les points de vue, pour responsable d'avoir fait cela.

besoin de justifier présentement cette méthode, tout au moins lorsqu'on la considère comme *une* méthode philosophique parmi d'autres possibles — il est trop évident qu'il y a de l'or caché dans ses collines : plus opportune serait une mise en garde sur la nécessité qu'il y a de procéder avec prudence et rigueur si l'on veut éviter qu'elle ne tombe en discrédit. Je veux toutefois la justifier très brièvement.

Tout d'abord, les mots sont nos outils, et le moins qu'on puisse dire, c'est que par cette méthode, nous en viendrions à nous servir proprement de nos outils : nous saurions ce que nous voulons dire et ce que nous ne voulons pas dire, et serions capables de nous prémunir contre les pièges que nous tend le langage. En second lieu, les mots ne sont pas des faits ou des choses (excepté lorsqu'on les laisse à eux-mêmes dans leur petit coin) : c'est pourquoi nous devons les examiner à distance du monde, les prendre à part et les y confronter, afin que nous puissions bien nous rendre compte de ce qu'ils ont d'inadéquat et d'arbitraire, et que nous puissions alors reconsidérer le monde sans ceillères. Troisièmement, et ceci éveille plus d'espoirs, notre stock commun de mots incarne toutes les distinctions que les gens ont trouvé dignes de faire, et les connexions qu'ils ont trouvé dignes de marquer, durant de nombreuses générations : elles doivent être assurément, semble-t-il, plus nombreuses, plus solides puisqu'elles ont résisté à la longue épreuve de la survie des plus forts, et plus subtiles, tout au moins dans toutes les matières ordinaires et pratiques dont il est possible de parler de manière raisonnable, que n'importe quelles distinctions ou connexions que vous ou moi pourrions apparemment découvrir dans un fauteuil, au cours d'un après-midi — la méthode de choix la plus favorable.

Pour ce qui est de la prévalence du slogan « langage ordinaire », et de noms tels que ceux de philosophie « linguistique » ou « analytique », ou d'« analyse du langage », il est une chose sur laquelle il y a lieu d'insister tout particulièrement pour mettre fin à des malentendus. Quand nous examinons ce que nous dirions, quels sont les mots dont nous ferions usage dans telle situation, nous portons encore nos regards non *seulement* sur des mots (ou des « significations », quelles qu'elles puissent être), mais également sur les réalités dont nous voulons parler en nous servant de ces mots : nous mettons à profit une intelligence plus aigüe des mots, non cependant comme s'il s'agissait là du critère final, pour aiguïser notre perception des phénomènes. Aussi ferait-on mieux, je pense, et pour cette raison, de désigner cette façon de faire de la philosophie d'un nom qui risque moins d'induire en erreur que ceux donnés plus haut — par exemple, celui de « phénoménologie linguistique », seulement c'est là plutôt se gorger de mots.

Si l'on se sert alors d'une pareille méthode, il est préférable d'examiner un terrain où le langage ordinaire est riche et subtil, comme c'est le cas pour la question pratique et astreignante des Excuses, alors que ce ne

l'est certainement pas, par exemple, pour la question du Temps. En même temps nous préférierions un terrain qui ne soit pas trop embourbé dans les marais ou les ornières de la philosophie traditionnelle, parce que dans ce cas le langage « ordinaire » lui-même aura souvent été contaminé par le jargon de théories devenues désuètes ; et nos propres préjugés aussi, qui entretiennent certaines vues théoriques ou qui en sont imprégnés, s'y trouveront trop volontiers engagés, souvent insensiblement. De ce point de vue aussi, les Excuses constituent un admirable sujet ; tout au moins pouvons-nous discuter de maladresse, ou d'inattention, ou d'irréflexion, ou même de spontanéité, sans rappeler ce que pensait Kant, et progresser ainsi par degrés jusqu'à discuter même d'action délibérée sans nous référer à Aristote, ou du contrôle de soi sans penser à Platon. Si l'on accorde que notre sujet, comme nous espérons l'avoir montré plus haut, est voisin, analogue ou apparenté de quelque façon à quelque foyer notoire des préoccupations philosophiques, alors, ayant aussi reçu satisfaction en ce qui concerne ces deux dernières exigences, nous serions assurés d'avoir ce que nous cherchons : un bon *terrain d'investigation* en philosophie. Ici tout au moins nous serions en état de discerner, de démêler, et de tomber d'accord sur des découvertes si petites qu'elles soient, et d'arriver à un accord sur la façon de parvenir à un accord¹. Combien faut-il souhaiter qu'un semblable travail d'investigation soit entrepris bientôt en esthétique, par exemple ; si seulement nous pouvions pour un temps cesser de nous répandre sur le beau et nous arrêter plutôt au délicat ou au massif.

Il existe, je sais, ou l'on suppose qu'il existe, des accrocs dans la philosophie « linguistique » : ceux qui ne s'y sont pas encore familiarisés les trouvent effrayants, parfois non sans gaîté ou soulagement. Mais avec des accrocs, comme avec des orties, ce qu'on doit faire c'est s'y attaquer — et passer au delà. Je désire mentionner deux de ces accrocs en particulier, pour lesquels l'étude des excuses peut constituer un encouragement. Le premier est celui de l'Usage Imprécis (ou Divergent ou Libre) ; et le second est le point épineux du Dernier Mot. Disons-nous tous les mêmes choses, et seulement les mêmes choses, lorsque nous sommes placés dans une même situation ? Les usages ne diffèrent-ils pas ? Et pourquoi ce que nous disons tous ordinairement serait-il la seule ou la meilleure, ou la définitive façon de le dire ? Pourquoi aussi ce que nous disons tous ordinairement serait-il vrai ?

Eh bien ! oui, les usages varient, et nous parlons sans rigueur, et nous

1. Tout cela, Socrate l'avait compris et appelé de ses vœux, lorsqu'il s'engagea sur la voie des Mots.

[Austin faisait volontiers allusion à Socrate ; en voici un autre exemple : « On avait coutume de dire, au temps de Socrate : " Pourquoi perd-il son temps avec les mots, alors qu'il devrait s'occuper de la nature des choses ? " Et Socrate, déjà, répondait dans un sens qui paraissait juste ; je m'associe encore à ce qu'il dit » (*La Philosophie analytique...*, p. 349).]

disons apparemment des choses différentes indifféremment. Mais premièrement, pas autant qu'on pourrait le penser. Lorsque nous nous arrêtons à des exemples concrets, il apparaît dans la plus grande majorité des cas que lorsque nous pensions être poussés à dire des choses différentes d'une *même* situation et dans une *même* situation, il n'en était pas ainsi en réalité ; nous avons simplement imaginé la situation *un petit peu* différemment : ce qui n'arrive que trop facilement, puisque évidemment aucune situation (et nous avons affaire à des situations *imaginées*) n'est jamais « complètement » décrite. Plus nous imaginons la situation en détail, en y joignant une petite histoire à l'arrière-plan — et il vaut la peine de se servir des moyens les plus terre-à-terre ou, parfois, les plus fastidieux pour stimuler et pour discipliner nos misérables imaginations — moins nous trouvons de désaccord sur ce que nous dirions. Néanmoins, *parfois* nous nous trouvons *ultimement* en désaccord : parfois nous devons admettre qu'un usage, quoique désastreux, est pourtant existant ; parfois nous utiliserions tout naturellement, de deux descriptions différentes, aussi bien l'une que l'autre ou toutes les deux ensemble. Mais pourquoi cela nous effraierait-il ? Tout ce qui s'est passé est entièrement explicable. Si nos usages ne concordent pas, alors vous employez « X » là où j'emploie « Y » ; ou bien, et c'est plus probable (et aussi plus astucieux) votre système conceptuel est différent du mien, bien qu'il soit très vraisemblablement tout aussi conséquent et utile : en un mot, nous pouvons découvrir *pourquoi* nous ne sommes pas d'accord — vous avez choisi un ordre de classification. J'en ai choisi un autre. Si l'usage n'est pas rigoureusement déterminé, nous pouvons comprendre la tentation qui conduit à le maintenir dans son indétermination et les distinctions qui par là sont brouillées ; s'il existe une alternative dans la description, c'est que la situation peut être décrite ou « structurée » de deux façons, ou peut-être est-ce une situation où, pour certains des objectifs courants que l'on poursuit, les deux termes de l'alternative viennent à coïncider. Un désaccord sur ce que nous dirions ne doit pas être écarté, il présente au contraire le plus grand intérêt : car son explication peut manquer difficilement de nous éclairer. Si nous tombons sur un électron qui ne tourne pas comme il faut, c'est là une découverte, un présage que l'on doit surveiller avec attention, non une raison de renoncer à la physique : au même titre, quelqu'un qui parle tout naturellement comme il lui plaît ou de façon excentrique, est un spécimen rare fort appréciable.

Pour apprendre à manier cet épouvantail, pour en apprendre les principales *rubriques*, nous pourrions difficilement souhaiter un exercice plus prometteur que l'étude des excuses. C'est sûrement ici qu'on doit trouver le genre de situation où les gens diront « presque n'importe quoi » parce qu'ils sont tellement troublés, ou si soucieux d'être quittes. « C'était une erreur », « c'était un accident » — comme ces expressions paraissent

volontiers interchangeables, et même susceptibles d'être employées ensemble. Mais voilà qu'on les illustre d'une ou deux petites histoires, et tout le monde accordera non seulement que ces deux expressions sont complètement différentes, mais chacun découvrira également pour lui-même quelle est cette différence et ce que chacune d'elles signifie ¹.

Et maintenant, la question du Dernier Mot. Le langage ordinaire ne peut prétendre être le dernier mot, s'il existe une chose pareille. Il contient, il est vrai, quelque chose de meilleur que la métaphysique de l'Âge de la Pierre, notamment, comme on l'a dit, l'expérience héritée et la clairvoyance de nombreuses générations d'hommes. Mais alors, cette clairvoyance s'est appliquée principalement aux affaires pratiques de la vie. Si une distinction est opérante pour les objectifs pratiques que l'on poursuit dans la vie ordinaire (ce qui n'est pas un mince exploit, car la vie ordinaire est remplie de situations difficiles), alors on peut être sûr d'y trouver quelque chose, il n'est pas possible qu'elle n'indique rien : encore paraît-il assez clair que ce ne soit pas la meilleure façon d'arranger les choses lorsque nos préoccupations sont plus vastes ou intellectuelles que les préoccupations ordinaires. En outre, cette expérience est dérivée seulement des sources accessibles à l'homme ordinaire au cours de la plus grande partie de l'histoire civilisée : elle n'a pas été enrichie par les ressources du microscope et de ses successeurs. Et il faut ajouter également ceci, que les superstitions et erreurs et fantaisies de toutes natures viennent s'intégrer au langage ordinaire et réussissent parfois même à survivre (seulement, lorsqu'elles le font, pourquoi ne les détecterions-nous pas ?). Il est alors certain que le langage ordinaire n'est pas le dernier mot : il peut en principe être partout complété et amélioré et remplacé. Seulement rappelez-vous : il est le *premier* mot ².

Pour éclairer ce problème, le champ d'investigation des Excuses est également un champ fécond. Il y a ici matière à discussions, et c'est un sujet qui a de l'importance pratiquement pour tout le monde, de sorte que le langage ordinaire est mis aisément ici dans l'embarras : mais il a également été longtemps importuné par un trouble-fête de plus grosse importance, sous la forme du Droit, et plus récemment par un autre encore, et pour le moins de santé florissante, sous la forme de la psycho-

1. Vous avez un âne, j'en ai un également, qui paissent sur le même pré. Vient le jour où je conçois de l'aversion pour le mien. Je viens pour l'abattre, je vise, je fais feu : la bête s'écroule. J'inspecte la victime et je découvre, horreur ! que c'est votre âne. J'apparais sur le pas de votre porte avec la dépouille et je dis — quoi ? « Je dis, vieille plaisanterie, que je regrette infiniment, etc., j'ai abattu votre âne *par accident* » ? Ou « *par erreur* » ? Et maintenant, je pars pour abattre mon âne comme précédemment, je vise, feu — mais comme je fais cela, les bêtes remuent et, horreur ! la vôtre s'écroule. A nouveau la scène de la porte — qu'est-ce que je dis ? « Par erreur » ? Ou « par accident » ?

2. Et oublions, une bonne fois, cette autre curieuse question : « Le langage ordinaire est-il vrai ? ». Pouvons-nous ?

logie. Dans le Droit un flot constant de situations réelles, plus nouvelles et plus tortueuses que ce que la seule imagination pourrait inventer, sont mises en avant *en vue d'une décision* à prendre — c'est dire qu'on doit de quelque manière trouver des formules afin de les étiqueter. Aussi est-il nécessaire que l'on soit tout d'abord prudent, mais aussi brutal, lorsqu'on s'occupe ainsi de faire violence au langage ordinaire, de le truquer, et de l'outrepasser : nous ne pouvons ici éluder ou négliger toute l'affaire. (Dans la vie ordinaire nous chassons les énigmes qui surgissent au sujet du temps, mais nous ne pouvons pas faire cela indéfiniment en physique.) La psychologie, de façon analogue, produit de nouvelles situations, mais elle produit également de nouvelles méthodes pour soumettre les phénomènes à l'observation et à l'étude : en outre, contrairement au Droit, elle porte un intérêt impartial à la totalité de ces phénomènes et n'est pas pressée par des décisions à prendre. De là son propre besoin particulier et constant de compléter, de reviser et de remplacer les classifications à la fois de la vie ordinaire *et* du Droit. Nous disposons ainsi d'une ample matière à exercices pour apprendre à manier l'épouvantail du Dernier Mot, quelle que soit la façon dont on ait à le manier.

III

A supposer maintenant que nous nous mettions à l'étude des excuses, quelles sont les méthodes et les ressources initialement disponibles ? Nous nous proposons d'imaginer les situations variées dans lesquelles nous faisons des excuses, et d'examiner les expressions dont on se sert pour les faire. Si nous avons une imagination alerte, jointe peut-être à une ample expérience de manquements à nos obligations, nous irons loin, il nous faut seulement pouvoir procéder systématiquement : je ne sais pas combien d'entre vous conservent une liste des sottises qu'ils commettent. Il est à recommander de se servir d'appuis systématiques : il semblerait qu'il en existe au moins trois. Je les énumère ici dans l'ordre de leur disponibilité au non-spécialiste.

Tout d'abord nous pouvons nous servir du dictionnaire — un dictionnaire concis fera parfaitement l'affaire, mais son emploi doit être *approfondi*. Deux méthodes se présentent d'elles-mêmes, toutes les deux un peu ennuyeuses, mais payantes. L'une consiste à lire le livre d'un bout à l'autre, en relevant tous les mots qui semblent opportuns ; ceci n'est pas aussi long qu'on pourrait le croire. L'autre méthode consiste à partir d'une large sélection de termes dont l'opportunité est manifeste, et à consulter le dictionnaire pour chacun d'eux : on découvrira que, dans l'explication des diverses significations de chacun de ces termes, il intervient un nombre surprenant d'autres termes qui sont apparentés, quoique

évidemment rarement synonymes. Nous consultons notre dictionnaire pour chacun de ces termes-là, faisant plus ample récolte à partir des « définitions » données dans chaque cas ; et lorsque nous avons ainsi continué pendant un moment, on découvrira généralement que le cercle de famille commence à se refermer, jusqu'à ce qu'en finale il soit complet et que nous ne rencontrons plus que des répétitions. Cette méthode a l'avantage de grouper les termes d'une façon commode — mais évidemment son efficacité dépendra en grande partie de l'étendue de notre sélection initiale.

En travaillant le dictionnaire, il est intéressant de découvrir qu'un haut pourcentage de termes en connexion avec les excuses se révèlent être des *adverbes*, un type de mots qui n'a pas eu le don de plaire à une partie de l'éclairage philosophique autant que le nom, substantif ou adjectif, et le verbe : ceci est normal puisque, comme on l'a dit, le sens général de tant d'excuses est que j'ai fait cela mais seulement *d'une certaine façon*, et non platement comme cela — c'est-à-dire que le verbe doit être modifié. A côté des adverbes, d'ailleurs, il y a d'autres mots de toutes espèces, parmi lesquels de nombreux noms abstraits, « malentendu », « accident », « intention », et d'autres pareils, et aussi quelques verbes, qui occupent souvent des positions-clé pour le groupement des excuses en classes à un degré supérieur (« je ne pouvais m'empêcher de », « je ne songeais pas à », « je ne réalisais pas que », ou encore « se proposer de », et « tenter de »). En rapport avec les noms il est une autre classe de mots que l'on néglige et qui est importante : ce sont les prépositions. Non seulement il importe considérablement de savoir quelle préposition on emploie, souvent ou rarement, avec un substantif donné, mais en outre les prépositions méritent qu'on les étudie pour leur propre compte. Car la question se présente d'elle-même : Pourquoi les noms sont-ils régis dans un groupe par « sous », dans un autre groupe par « à », dans un autre encore par « par » ou « à travers » ou « depuis » ou « pour » ou « avec » et ainsi de suite ? Il serait affligeant qu'on ne puisse découvrir de bonnes raisons à de tels groupements.

Notre seconde source d'informations sera naturellement le Droit. Ceci nous procurera une immense variété de cas délictueux, et aussi une liste utile d'excuses ou de justifications admises à la défense, accompagnées d'un grand nombre d'analyses minutieuses des uns et des autres. Personne n'hésitera longtemps à reconnaître, je crois, s'il tente de tirer profit de cette ressource, que c'est le Droit commun, et en particulier le Droit civil qui est le plus fécond ; le Droit pénal et contractuel sont seuls capables de fournir quelques compléments d'information particuliers, mais le Droit civil est beaucoup plus étendu et plus souple. Pourtant ici également, et plus encore avec une branche du Droit aussi ancienne et aussi stable que le Droit pénal, il faut prendre avec beaucoup de pré-

cautions les arguments de la défense et les déclarations ou décisions des juges : s'ils sont précis, il faut néanmoins toujours se rappeler que, dans des situations qui tombent sous le coup de la loi, *a)* on se heurte à l'exigence démesurée d'une décision à prendre, et une décision relativement tranchée — coupable ou non coupable — à l'égard du plaignant ou du défendeur ; *b)* on exige aussi d'une façon générale que les charges ou les plaintes, et les plaidoyers, soient rangés sous l'un ou l'autre des chefs d'accusation ou règles de procédure qui au cours de l'histoire sont devenus recevables par les tribunaux. (S'ils sont assez nombreux, ils sont tout de même en petit nombre et stéréotypés en comparaison des accusations que l'on porte et des défenses que l'on formule dans la vie quotidienne. En outre il existe de nombreuses sortes de dissensions qui restent en deçà de la loi, parce que trop insignifiantes, ou qui ne peuvent lui être soumises, parce que trop purement morales — par exemple, le manque d'égards) ; *c)* on exige d'une façon générale que nous appuyions nos arguments sur des précédents et que nous tenions compte de précédents. (Cette exigence est d'une valeur incontestable pour le Droit, mais elle peut certainement conduire à une distorsion de ce que les gens croient ordinairement être leur droit, et à une altération du sens de certaines expressions ordinaires.) Pour des raisons comme celles-ci, qui sont évidemment intimement liées et qui s'imposent de par la nature et la fonction du Droit, les avocats et les juristes ne mettent pas du tout autant de soin qu'ils le pourraient à donner à nos expressions ordinaires leurs significations et leurs applications ordinaires. Il y a une façon particulière de plaider et d'éluder, d'enfler et de minimiser, outre l'invention de termes techniques, ou l'attribution d'un sens technique à des termes ordinaires. On éprouve néanmoins une surprise perpétuelle et salutaire à mesure qu'on découvre tout ce que peut nous apprendre le Droit ; et il faut ajouter que si une distinction existante est valide, quoiqu'elle n'ait pas encore été reconnue en Droit, on peut attendre d'un avocat qu'il en prendra note, car il peut être dangereux de ne pas le faire ; s'il ne le fait pas, son adversaire le pourrait.

Finalement, la troisième source d'information est la psychologie, à laquelle j'inclus des études telles que l'anthropologie et le comportement animal. Je parle ici avec plus d'effroi encore que sur le Droit. Mais ceci tout au moins est clair, que certaines variétés de comportement, certaines façons d'agir ou explications de la conduite, sont ici enregistrées et classées, qui n'avaient pas été remarquées ou nommées par l'homme ordinaire et n'avaient pas été consacrées par le langage ordinaire, quoiqu'elles l'eussent souvent été, peut-être, si elles avaient revêtu une plus grande importance pratique. Il y a un réel danger à montrer du mépris pour le « jargon » de la psychologie, tout au moins lorsqu'elle entreprend

de suppléer, et tout au moins parfois lorsqu'elle entreprend de supplanter, le langage de la vie ordinaire.

Avec ces sources, et avec l'aide de l'imagination, il serait étonnant que nous ne puissions accéder à la signification d'un grand nombre d'expressions et à la compréhension et la classification d'un grand nombre d'« actions ». Nous comprendrions alors clairement beaucoup de choses, dont auparavant nous faisons seulement un usage *ad hoc*. Les définitions, et j'ajouterais les définitions explicatives, viendront occuper une place de premier plan parmi les buts que nous poursuivons : il ne suffit pas de montrer combien nous sommes habiles à montrer combien toutes choses sont obscures. On a dit aussi, je sais, que la clarté ne suffit pas : mais peut-être sera-t-il temps de s'engager dans cette autre voie lorsque nous ne serons plus trop éloignés de faire la pleine lumière sur un quelconque sujet.

IV

Nous avons assez bavardé. Il reste à faire quelques remarques qui, je le crains, ne se suivront pas dans un ordre très cohérent, sur le genre de résultats significatifs qu'on peut espérer obtenir et les enseignements plus généraux qu'on pourrait tirer de l'étude des Excuses.

1. *Pas de modification sans aberration.* Lorsqu'il est établi que X a fait A, on peut être tenté de supposer que s'il y a l'une ou l'autre expression capable de modifier le verbe, et peut-être même quelle que soit cette expression, nous serons toujours en droit d'introduire dans notre énoncé soit cette expression, soit son contraire ou sa négation : ce qui veut dire que nous serons en droit de demander, « X a-t-il fait A de façon M ou non de façon M ? » (par exemple, « X a-t-il assassiné Y volontairement ou involontairement ? »), et que nous serons en droit de répondre ou l'un ou l'autre. Ou alors on supposera tout au moins que si X a fait A, il doit exister au moins *une* expression que nous pourrions légitimement et instructivement joindre au verbe pour le modifier. Pour la grande majorité des verbes (« assassiner » ne fait peut-être pas partie de cette majorité), ou tout au moins dans la grande majorité des cas où il est fait usage de ces verbes, de telles suppositions sont tout à fait injustifiées. Pour un verbe normal quelconque et en règle générale, l'économie naturelle du langage ne requiert ni même n'autorise aucune expression qui puisse venir le modifier ; ce n'est peut-être pas le cas d'un verbe chargé d'affectivité comme « assassiner », mais d'un verbe comme « déguster », ou « ruer » ou « s'asseoir ». Ce n'est que lorsque nous faisons l'action désignée d'une manière bien *spéciale* ou dans des circonstances *particulières*,

différentes de celles qui accompagnent normalement un tel acte (et bien sûr ce qui est normal et ce qui est anormal varie selon le verbe qui est en cause), qu'il est souhaitable ou même simplement acceptable de joindre au verbe une expression pour le modifier. Je suis assis dans mon fauteuil de façon ordinaire — je ne suis pas hébété ni sous le coup d'une menace ou des choses pareilles : alors cela ne va pas de dire que j'y étais assis intentionnellement ou que je n'y étais pas assis intentionnellement ¹, ou que j'y étais assis automatiquement ou par habitude ou tout ce que vous voulez. Il est temps d'aller au lit, je suis seul, je bâille : mais je ne bâille ni involontairement (ou volontairement !) ni de propos délibéré. Bâiller de l'une ou l'autre de ces façons, justement, ce n'est pas justement bâiller.

2. *Application limitée.* Les expressions qui servent à modifier les verbes, et en premier lieu les adverbes, ont respectivement des champs d'application limités. C'est ainsi que si l'on rattachait un quelconque adverbe d'excuses, tel que « inconsciemment » ou « spontanément » ou « impulsivement », à n'importe quel verbe d'« action » et dans n'importe quel contexte, cela n'aurait pas vraiment de sens : il s'appliquera souvent en effet uniquement à un nombre assez restreint de ces verbes. Quelque chose l'attirait dans le visage levé du garçon, il lui jeta une pierre « spontanément » ? Ce qui est alors intéressant c'est de découvrir pourquoi certaines actions peuvent être excusées d'une certaine façon, mais non d'autres, et peut-être surtout pourquoi ces dernières ne peuvent l'être ². Ceci permettra dans une large mesure d'élucider la signification de l'excuse, et éclairera en même temps les caractéristiques propres au groupe d'« actions » auxquelles elle s'applique : très souvent aussi cela mettra mieux en lumière quelque détail du mécanisme de l'« action » en général (cf. n° 4), ou les normes qui nous font juger si une conduite est acceptable (cf. n° 5). Plus particulièrement dans le cas de certains des termes les plus en faveur chez les philosophes ou les juristes, il est important de réaliser qu'ils ne sont pas employés si universellement, ou de façon aussi dichotomique, dans le parler ordinaire (du moins si l'on ne tient pas compte des influences que les jargons peuvent exercer sur ce dernier). Par exemple, prenez « volontairement » et « involontairement » : nous pouvons rejoindre l'armée ou faire un don volontairement, nous pouvons avoir le hoquet ou faire un petit mouvement involontairement, et à mesure que nous considérons un nombre plus élevé d'actions dont on peut dire que nous les faisons soit volontairement soit involontaire-

1. Attention : nous pouvons dire évidemment : « Je n'y étais pas assis " intentionnellement " », en vue d'écarter simplement la supposition que j'y étais assis intentionnellement.

2. Car nous sommes parfois moins attentifs à ce que nous ne pouvons pas dire, qu'à ce que nous pouvons dire, et c'est pourtant ce que nous ne pouvons pas dire qui est généralement le plus révélateur.

ment, nous obtenons deux classes de verbes qui sont nettement circonscrites ou distinctes l'une de l'autre, au point que nous en venons même à douter qu'il y ait *un seul* verbe auprès duquel les deux adverbes puissent également prendre place. Peut-être y en a-t-il ; mais lorsque nous croyons en avoir trouvé un, il se peut encore que ce soit une illusion, une apparente exception qui en réalité confirme la règle. Peut-être puis-je « casser une tasse » volontairement, si cela est fait, disons, par désir de dépouillement : et je puis peut-être en casser une autre involontairement, si, disons, je fais un mouvement involontaire qui a ce résultat. Il est clair que les deux actes qui sont ici décrits l'un et l'autre par « casser une tasse », sont en réalité très différents, et l'un est pareil aux actes qui sont typiques de la catégorie « volontaire », l'autre pareil aux actes typiques de la catégorie « involontaire ».

3. *L'importance des Négations et des Contraires.* « Volontairement » et « involontairement » ne s'opposent pas alors de la façon évidente dont la philosophie et la jurisprudence les font s'opposer. Le « contraire », ou plutôt « les contraires » de « volontairement » peuvent être « sous la contrainte » de l'une ou l'autre sorte : violence ou obligation ou influence ¹ ; le contraire de « involontairement » peut être « délibérément » ou « à dessein » ou d'autres choses semblables. De telles divergences dans les contraires indiquent que « volontairement » et « involontairement », malgré leur apparente connection, ne sont pas des vins tirés d'un même tonneau. En général, il est payant de ne rien tenir pour établi ou pour évident lorsqu'il s'agit de négations et de termes contraires. Il n'est pas payant de supposer qu'un mot doit avoir son contraire, ou qu'il existe un quelconque terme contraire à ce mot, que ce soit un mot « positif » comme « à dessein » ou un mot « négatif » comme « par inadvertance ». Il serait préférable de nous interroger sur des questions telles que celles-ci : pourquoi n'emploie-t-on pas l'expression adverbiale « par advertance » ? Car, avant tout, on fait fausse route lorsqu'on suppose que c'est au mot « positif » qu'il appartient de porter les pantalons ; il n'est que trop courant que le mot « négatif » (en apparence) marque une irrégularité (positive) tandis que le mot « positif », si du moins il existe, sert uniquement à écarter la supposition de cette irrégularité. Il est fort naturel, compte tenu de ce qui a été dit plus haut (cf. n° 1), qu'on ne puisse trouver de mot « positif » dans certains cas. J'accomplis un acte A_1 (disons que j'écrase un limaçon) *par inadvertance* si, pendant que j'exécute une autre action A_2 (disons, pendant que je descends l'avenue) à l'aide de mouvements des différentes parties de mon corps, j'ometts d'exercer sur ces mouvements la surveillance méticuleuse qui eût été nécessaire pour m'assurer qu'ils ne provoquent l'événement malvenu (ici, heurter le

1. Mais ne l'oubliez pas : lorsque je signe un chèque dans des conditions normales, je *n'agis pas* de la sorte *ou bien* « volontairement » *ou bien* « sous la contrainte ».

limacon) ¹. En affirmant que nous avons fait A_1 par inadvertance nous situons implicitement cet acte, en l'occurrence, dans une catégorie d'incidents fortuits qui peuvent survenir dans l'accomplissement de n'importe quel acte physique. Pour soustraire notre action à cette catégorie, nous avons besoin et nous disposons de l'expression « non... par inadvertance » : tandis que l'expression « par advertance », si on l'employait dans ce but, aurait pour effet de suggérer que, si l'acte n'était pas accompli par inadvertance, il faut qu'il ait été accompli alors que je m'apercevais de ce que je faisais, ce qui est loin d'être nécessairement le cas (par exemple, si je l'ai fait distraitemment), ou tout au moins qu'il y a *quelque chose* de commun aux différentes façons d'accomplir tous les actes qui ne sont pas posés par inadvertance, ce qui n'est pas le cas. Encore une fois, il n'existe pas d'usage pour « par advertance » qui soit du *même* niveau que « par inadvertance » : en passant le beurre je ne renverse pas le pot à crème, mais je renverse (par inadvertance) la tasse à thé — encore n'est-ce pas *par advertance* que j'ai évité le pot à crème : car à ce niveau, en deçà d'une surveillance de détail, *tout* ce que nous faisons nous le faisons, si vous voulez, par inadvertance ; toutefois nous ne le qualifions ainsi que lorsqu'il s'agit de quelque chose assurément que nous avons fait, mais qui est en outre fâcheux.

Un autre facteur d'intérêt dans l'étude des termes dits « négatifs », c'est la façon dont ils sont formés. Pourquoi les mots d'un groupe sont-ils formés à l'aide de *in-* ou *ir-*, ceux d'un autre groupe à l'aide de *dé-* (« défavorable », « déloyal », « dégradation », etc.), et ceux d'un autre groupe encore à l'aide de *mé-* (« méprise », « mécontent », « méfiant », etc.) ? Pourquoi *mécontent*, mais *insatisfait* ? Peut-être content et satisfait, qui si souvent sont liés, sont-ils un peu différents. Il y a ici matière à des exercices profitables.

4. *Le mécanisme de l'action*. Les expressions adverbiales ne font pas seulement ressortir des catégories d'actions, elles font ressortir aussi dans le détail le mécanisme de l'action, ou l'organisation en départements de cette véritable entreprise que constitue le fait d'agir. Il y a, par exemple, l'étape durant laquelle nous avons actuellement à *effectuer* l'action dans laquelle nous nous embarquons — peut-être avons-nous à exécuter certains mouvements corporels ou devons-nous parler de ceci ou de cela. Pendant que nous sommes effectivement occupés à

1. Ou de façon analogue : j'effectue un acte A_1 *par inadvertance* (par exemple, je divulgue mon âge, ou je sous-entends que vous êtes un menteur) si, pendant que j'effectue à l'aide d'un quelconque moyen de communication l'acte A_2 (par exemple, je rappelle des souvenirs de guerre), j'ometts d'exercer sur le choix et l'arrangement des mots le contrôle méticuleux qui eût été nécessaire pour m'assurer que.... Il est intéressant de noter comment certaines expressions adverbiales (telles que « par inadvertance ») ont deux vies parallèles, l'une en connexion avec des actes physiques (« faire ») et l'autre en connexion avec des actes de communication (« dire »), ou parfois également en connexion avec des actes de « pensée ».

faire ces choses, il nous faut consacrer (quelque) attention à ce que nous faisons, et prendre (quelque) précaution contre des dangers (probables) : nous pouvons avoir besoin de jugement ou de tact, nous devons exercer un contrôle suffisant sur les différentes parties de notre corps, et ainsi de suite. Inattention, imprudence, erreurs de jugement, manque de tact, maladresse, voilà autant de défauts parmi d'autres (avec les excuses qui les escortent) qui affectent une étape spécifique du mécanisme de l'action, celle de l'*exécution*, l'étape où l'on *rate*. Mais il y a encore beaucoup d'autres départements dans cette entreprise, et chacun doit être retracé et cartographié au moyen des verbes et adverbes qui lui sont appropriés. Il y a évidemment des départements où l'on s'informe et où l'on fait des projets, où l'on prend des décisions et où l'on résout des problèmes, et ainsi de suite : mais il en est un que je mentionnerai en particulier, trop souvent négligé, où abondent excuses et embarras.

Il nous arrive dans la vie militaire de disposer d'une excellente information, d'être également en possession d'excellents principes (les cinq règles d'or pour gagner des batailles), et d'en arriver tout de même à un plan d'action qui conduit au désastre. Ceci peut survenir, entre autres, en raison d'une déficience au niveau de l'*appréciation* de la situation, c'est-à-dire l'étape de l'action où il nous est demandé de mouler notre excellente information dans une forme telle, de l'ordonner et d'en apprécier l'importance d'une telle façon, que nos principes également excellents puissent s'y appliquer adéquatement, de manière à produire la réponse correcte ¹. De même dans la vie réelle, ou plutôt civile, dans des affaires morales ou pratiques, nous pouvons connaître les faits et néanmoins les envisager de façon erronée ou fallacieuse, ou ne pas pleinement réaliser ou apprécier ceci ou cela, ou même être victimes d'une conception complètement fausse. De nombreuses expressions d'excuse indiquent une déficience au niveau de cette étape particulièrement délicate de l'action : même le manque de réflexion, ou d'application, ou d'imagination, concernent moins peut-être qu'on pourrait le croire une lacune dans l'information ou dans l'élaboration d'un projet, et plutôt un défaut d'appréciation de la situation. Nous assistons à un cours de E. M. Forster et voilà que nous voyons les choses différemment : encore ne savons-nous peut-être rien de plus et ne sommes-nous pas plus habiles.

5. *Les normes de l'inadmissible*. Les excuses présentent la caractéristique d'être « inadmissibles » : pour presque toutes les excuses il existe, je crois, des cas d'une telle nature ou d'une telle gravité que « nous ne les

1. Nous savons tous à peu près comment faire des équations quadratiques : nous savons tout ce qu'il faut savoir sur les tuyaux et réservoirs, sur les heures et sur les plombiers : encore parvenons-nous à la réponse « 3 hommes $\frac{3}{4}$ ». Nous avons échoué à mettre correctement les données dont nous disposons sous une forme mathématique.

admettons pas ». Il est intéressant de détecter les règles et les normes que nous invoquons alors. La surveillance que nous exerçons sur l'exécution d'un acte quelconque ne peut jamais être tout à fait illimitée, et on s'attend habituellement à ce qu'elle s'inscrive, pour un type déterminé d'activités, dans des limites assez définies (« l'attention et le soin que mérite... ») ; ces limites varient évidemment selon les différents types d'activité. Lorsqu'il s'agit d'un limaçon, nous pouvons nous excuser en disant que nous lui avons marché dessus par inadvertance : mais non lorsqu'il s'agit d'un bébé, vous devez regarder où vous posez les pieds. Bien sûr *c'était (réellement)*, si vous voulez, de l'inadvertance : mais ce mot constitue une excuse qu'on ne peut admettre, parce qu'il existe des normes. Et si vous tentez d'avancer cette excuse, vous semblerez souscrire à des normes si effrayantes que vous aggraverez encore votre cas. Ou encore, lorsqu'il s'agit d'activités soumises à des règles précises, comme l'orthographe, et dont on estime que nous sommes capables de les effectuer parfaitement, nous fixons des normes différentes et admettons des excuses différentes de celles que nous fixons et admettons pour des actions moins stéréotypées : une orthographe incorrecte peut être le fait d'une inattention, mais peut difficilement constituer un accident, un coup perdu peut être un accident, mais difficilement le fait d'une inattention.

6. *Combinaisons, dissociations et complications.* Lorsqu'on s'en remet aux oppositions et aux dichotomies on s'aveugle, entre autres choses, aux possibilités de combinaison et de dissociation des adverbess, même lorsqu'il s'agit de faits pourtant aussi évidents que celui de pouvoir agir à la fois par impulsion et avec intention, ou de pouvoir effectuer une action intentionnellement quoique non de façon délibérée, et moins encore à dessein. Nous marchons le long de la falaise, et je ressens une soudaine impulsion à vous basculer dans le vide, ce que je fais promptement : j'ai agi par impulsion, encore ai-je eu certainement l'intention de vous pousser, et même ai-je pu tramer une petite ruse pour y arriver : néanmoins je n'ai pas agi de propos délibéré, puisque je n'ai pas (attendu de) m'interroger si j'allais ou non faire cela.

Il importe aussi d'avoir constamment à l'esprit ce principe général, que nous ne devons pas nous attendre à trouver des étiquettes simples pour des cas compliqués. Si une erreur a pour effet un accident, il ne conviendra pas de demander s'il s'agissait « là » d'un accident ou d'une erreur, ou d'exiger qu'il « en » soit fourni un énoncé aussi succinct. L'économie naturelle du langage opère ici : si les mots déjà disponibles pour des cas simples suffisent, lorsqu'on les combine, à décrire un cas compliqué, un mot nouveau pour le désigner ne sera inventé que s'il existe à cela des raisons bien spéciales. En outre, si fournie que soit notre langue, elle ne peut jamais être en mesure de désigner tous les cas possibles qui

peuvent survenir et qui réclament une description : les faits sont plus riches que ce qu'on peut en dire.

7. *L'affaire Finney*. La complexité et la difficulté d'un cas est souvent considérable. Je vais vous citer celui de l'affaire *Finney*¹ :

Assises de Shrewsbury. 1874.

12 Cox 625.

Le prisonnier était accusé d'homicide involontaire sur Thomas Watkins.

Le prisonnier était en service dans une maison d'aliénés. Ayant la charge d'un aliéné qui prenait son bain, il tourna le robinet d'eau chaude de la baignoire, et l'ébouillanta à mort. Les faits rapportés par le prisonnier dans sa déclaration devant le juge d'instruction paraissaient conformes à la vérité : « J'avais baigné Watkins, et j'avais laissé s'écouler l'eau de la baignoire. *J'avais l'intention de la remplir d'eau propre*, et je demandai à Watkins s'il voulait sortir. A ce moment *j'avais l'attention attirée* sur la baignoire voisine par le nouvel employé, qui me posait une question ; et *j'avais l'attention détournée de la baignoire* où se trouvait Watkins. Je baisse la main pour ouvrir le robinet de la baignoire où se trouvait Watkins. *Je n'avais pas l'intention de faire couler l'eau chaude*, et je fis une erreur de robinet. *Je ne savais pas ce que j'avais fait jusqu'à ce que j'entendis Watkins pousser des cris ; et je ne découvris pas mon erreur jusqu'à ce que je vis la vapeur qui s'élevait de l'eau.* Vous ne pouvez remplir d'eau cette baignoire lorsqu'on fait couler de l'eau dans l'autre baignoire ; mais à d'autres moments elle jaillit comme un pistolet à eau lorsque les autres baignoires ne sont pas employées.... »

[Il était prouvé que l'aliéné était suffisamment en possession de ses facultés pour être capable de comprendre ce qu'on lui disait, et de sortir de la baignoire.]

A. YOUNG (pour le prisonnier). — La mort fut le résultat d'un accident. Il n'y avait pas de la part du prisonnier une *négligence coupable* au point de mériter cette accusation. Une *erreur coupable*, ou quelque degré de *négligence coupable*, qui cause la mort, ne peut donner lieu à une accusation d'homicide involontaire ; à moins que la négligence ne soit assez grave que pour constituer une *imprudence*. (*Affaire Noakes.*)

LUSH (le Juge). — Pour rendre une personne responsable de *manquer à ses devoirs* il doit y avoir un degré de culpabilité tel qu'il s'élève à une *grosse négligence* de sa part. Si vous acceptez les propres déclarations du prisonnier, vous ne découvrez pas un degré de négligence tel qu'il puisse entrer dans cette définition. Ce n'est pas chaque petit *faux-pas ou erreur* qui rendra ainsi un homme responsable. C'était le devoir de l'intéressé de ne pas faire couler d'eau chaude dans la baignoire pendant que le patient s'y trouvait. Suivant le compte rendu donné par le prisonnier

1. Un exemple favori du cours que Hart habituellement dirigeait avec moi peu après la guerre. Les italiques sont de moi.

lui-même, *il ne croyait pas* qu'il y faisait couler l'eau chaude pendant que le défunt s'y trouvait. L'aliéné, nous l'avons entendu, était un homme capable de sortir de lui-même de la baignoire et de comprendre ce qu'on lui disait. On lui avait dit d'en sortir. Un nouvel employé qui était arrivé ce jour-là se trouvait à une baignoire voisine et il *détourna l'attention* du prisonnier. Maintenant si le prisonnier, tout en sachant que l'homme était dans la baignoire, avait ouvert le robinet, et avait tourné le robinet d'eau chaude à la place du robinet d'eau froide, j'aurais dit qu'il y avait grosse négligence ; car il aurait dû veiller à regarder. Mais selon ses propres déclarations il avait dit au défunt de quitter la baignoire, et *croyait qu'il l'avait quittée*. Si vous pensez que cela témoigne d'un grave *manque de précautions*, alors vous estimerez le prisonnier coupable d'homicide involontaire. Mais si vous pensez que c'est là une *inadvertance* qui ne s'élève pas jusqu'à la culpabilité — c'est-à-dire ce qu'on appelle proprement un *accident* —, alors le prisonnier n'est pas responsable.

Verdict : *Non coupable*.

Cet exemple illustre bien deux dangers sur lesquels je veux insister. 1. L'avocat et le juge font tous les deux très librement usage d'un grand nombre de termes d'excuse : ils se servent de différents termes comme s'ils étaient indifférents ou équivalents, et même ils affirment qu'ils le sont, quand ils ne le sont pas ; et par ailleurs ils présentent à titre d'alternative des termes qui ne se prêtent nullement à une alternative. 2. Il est constamment difficile de savoir avec certitude *quel* est l'acte que l'avocat ou le juge suggèrent de qualifier par une expression d'excuse, et par quelle expression ils suggèrent de le qualifier. La savante conclusion dont veut nous instruire le juge, est un modèle de ces défauts ¹. Par contraste, Finney s'impose comme un maître du *Queen's English*. Il est explicite pour chacun de ses actes et de ses états mentaux et physiques : et il emploie correctement pour chacun d'eux des adverbess différents.

8. *Petites distinctions, et grandes aussi*. Sans doute, il va sans dire que des termes d'excuse ne sont pas équivalents et qu'il importe de les employer avec discernement : il est nécessaire que nous distinguions l'inadvertance non seulement de choses telles que l'erreur et l'accident, mais aussi d'expressions plus voisines telles que, disons, l'égarement et la distraction. Et si nous imaginons des situations avec ampleur et vivacité, nous devrions être capables de décider en quels termes précis

1. Ce qui n'exclut pas qu'il puisse communiquer sa pensée d'une façon ou d'une autre. Les juges semblent avoir contracté l'habitude de communiquer leur pensée, et même d'entraîner la conviction, par l'emploi d'un anglo-saxon à l'emporte-pièce qui parfois n'a littéralement aucun sens. Souhaitant distinguer le cas où l'on fait feu sur un poteau dans l'idée que c'était un ennemi — un cas dont on estime qu'il *n'est pas* une « tentative de » — de celui où l'on vole dans une poche vide en croyant qu'il s'y trouve de l'argent, ce qui *est* une « tentative de », le juge explique qu'en tirant sur le poteau « l'homme n'y est pour rien ».

il y a lieu de décrire, disons, l'action de Miss Plimsoll lorsqu'elle écrit, si soigneusement, « CRÉMERIE » sur son beau livre de comptes tout neuf : nous devrions être capables de discerner l'erreur ou l'inadvertance qui est nettement, seulement, simplement et purement une erreur ou une inadvertance. Mais malheureusement, tout au moins au niveau de la saisie de la pensée, nous ne passons pas outre seulement à de pareilles distinctions plus subtiles. Nous assimilons même — je l'ai vu faire — « par inadvertance » à « automatiquement » : comme si lorsque je dis que je vous ai marché sur les doigts de pieds par inadvertance, cela veut dire que je l'ai fait automatiquement. Ou encore nous confondons le fait de succomber à une tentation et celui de perdre le contrôle de nous-mêmes — ce qui constitue un bien regrettable télescopage¹.

Tout cela n'est pas tellement une leçon que l'on pourrait tirer de l'étude des excuses, mais plutôt le véritable objet de cette étude.

9. *L'expression exacte et sa place dans la phrase.* Il ne suffit pas non plus de faire simplement attention au mot « clé » : il faut prendre note aussi de la forme exacte et complète de l'expression utilisée. Lorsque nous considérons les erreurs nous avons à considérer successivement « par erreur », « par suite d'une erreur », « de façon erronée », « ce fut une erreur de », « faire une erreur de ou dans » et de », « être induit en erreur » et ainsi de suite ; lorsqu'on considère l'intention, nous avons à considérer « avec intention », « dans l'intention de », « à l'intention de », etc., outre « intentionnellement », et ainsi de suite. Ces expressions variées peuvent fonctionner de façons tout à fait différentes — et habituellement il en est ainsi, sinon pourquoi nous encombrerions-nous de plus d'une seule de ces expressions ?

Il faut prendre soin aussi d'observer la position précise que l'expression adverbiale occupe dans la phrase. Ce qui permet de savoir évidemment quel est le verbe qu'elle sert à modifier : mais plus que cela, sa position peut également affecter le sens de l'expression, c'est-à-dire la façon dont elle modifie ce verbe. Comparez, par exemple :

a 1. Maladroitement, Pierre marcha sur l'escargot.

a 2. Pierre, maladroitement, marcha sur l'escargot.

1. Platon, je suppose, et Aristote après lui, ont introduit dans notre esprit cette confusion, aussi regrettable à son époque et à sa manière que la plus tardive et grotesque confusion entre la faiblesse morale et le manque de volonté. J'éprouve une vive inclination pour la crème glacée, et voilà qu'une bombe glacée est servie ; on la divise en autant de quartiers qu'il y a de convives à la High Table [table des professeurs dans un *college* universitaire. N. d. T.] : je suis tenté de me servir de deux quartiers, ce que je fais, succombant ainsi à la tentation et agissant même, on peut l'imaginer (mais pourquoi en serait-il ainsi nécessairement ?) à l'encontre de mes principes. Mais est-ce que je perds le contrôle de moi-même ? Suis-je en délire, me suis-je mis à rafler les morceaux et à les dévorer, insensible à la consternation de mes collègues ? Pas du tout. Nous succombons souvent à la tentation avec calme et même avec adresse.

b 1. Pierre marcha maladroitement sur l'escargot.

b 2. Pierre marcha sur l'escargot maladroitement.

En a 1 et a 2 nous décrivons l'action dans sa totalité comme le fait d'une maladresse, implicitement comme un incident survenu dans l'exécution de quelque autre activité : mais en b 1 et b 2 c'était apparemment son intention que de marcher sur l'escargot, ce que nous critiquons c'est la façon dont il exécuta cet exploit ¹. De nombreux adverbes, mais nullement tous les adverbes (non, par exemple, « à dessein ») sont employés de ces deux façons différentes bien caractéristiques ².

10. *Un certain style*. La distinction qu'on vient de faire dans la signification des adverbes est poussée plus loin dans le cas de certains d'entre eux. « C'est distraitement qu'il mangea son potage » ³ peut signifier que c'est par distraction qu'il mangea son potage, peut-être sans songer que cela pouvait incommoder quelqu'un, comme il arriverait s'il mangeait distraitement *mon* potage, et qu'il le ferait sans le vouloir ; mais cela signifiera souvent aussi qu'il mangeait son potage d'une façon particulière ou dans un style déterminé — sans porter attention à ses gestes, hâtivement, sans prendre soin de s'essuyer le menton, et ainsi de suite. Cela signifie qu'il mange *avec* distraction plutôt que *par* distraction. La manière d'agir, rapide et sans façons, est appelée « distraite », on le comprend, parce que chaque mouvement a l'allure typique d'un acte qu'on effectue distraitement : mais il est difficile d'avancer que chacun de ces mouvements est un acte effectué distraitement (par distraction), ou que leur auteur est « littéralement » distrait. On a ici affaire à un cas plus extrême que celui de « maladroitement », qui dans les deux usages qu'il est possible d'en faire, constitue une description littérale d'une manière d'agir.

Lorsqu'on analyse une expression adverbiale qu'elle quelle soit, il vaut la peine de dépister cet usage non littéral auquel éventuellement il se prête ; lorsqu'un tel usage manifestement n'existe pas, il vaut la peine d'en examiner la raison. Parfois il est fort difficile d'avoir la certitude que cet usage non-littéral existe ou n'existe pas : il existe, pensera-t-on, pour l'expression « sans soin », il n'existe pas pour l'expression « par

1. C'est un fait, la plupart de ces exemples *peuvent* être compris d'une autre façon, si nous y mettons des inflexions de voix, des virgules, ou si nous y joignons certains contextes. Il reste que l'on peut distinguer les deux sens avec une clarté suffisante.

2. Les différences de signification qui se traduisent en anglais par la position de l'expression adverbiale, se traduisent en français de préférence par une modification dans la forme de l'expression (en l'occurrence, on se servirait, par exemple, de « par maladresse » et « avec maladresse »). Mais qu'elle se traduise sous une forme ou sous une autre, la différence de signification subsiste, et pour Austin c'est elle qui importe. [N. d. T.]

3. Cet exemple n'est pas exactement celui que propose Austin (« *He ate his soup deliberately* »). Nous en proposons un équivalent français, capable d'illustrer la thèse de l'auteur, ce que n'aurait pu faire une traduction textuelle de l'exemple original. [N. d. T.]

inadvertance », mais existe-t-il ou n'existe-t-il pas pour « sans intention » ? Dans certains cas un mot apparenté, mais différent de l'adverbe primitif est utilisé pour décrire un style, une façon générale de se comporter : c'est en ce sens que nous employons *purposefully*, mais jamais *purposely*.

11. *Qu'est-ce qui modifie quoi ?* Le juge, dans l'affaire *Finney*, ne dit pas clairement quel événement il s'agit d'excuser et de quelle façon. « Si vous pensez que cela témoigne d'un grave manque de précautions, alors [...]. Mais si vous pensez que c'est là une inadvertance qui ne s'élève pas jusqu'à la culpabilité — c'est-à-dire ce qu'on appelle proprement un accident — alors.... » Il veut dire apparemment que *Finney* a pu ouvrir le robinet d'eau chaude par inadvertance ¹ : veut-il dire également que le robinet a pu être ouvert par accident, ou plutôt que *Watkins* a pu être échaudé et tué par accident ? Et le manque de précautions résidait-il dans le fait de tourner le robinet ou dans le fait de penser que *Watkins* était sorti de la baignoire ? De nombreux désaccords sur le point de savoir quelle est l'excuse qui convient et dont il nous faudrait nous servir, proviennent de ce que nous ne voulons pas nous soucier d'établir explicitement ce qu'il s'agit d'excuser.

Il n'est que trop indispensable de le faire, car il nous est toujours possible en principe, et par des voies diverses, de décrire ou de nous reporter à « ce que j'ai fait » de trente-six façons différentes. C'est là un sujet beaucoup trop vaste pour qu'on l'aborde ici. Outre les problèmes plus apparents et d'ordre plus général que pose l'emploi de termes descriptifs à caractère « tendancieux », il se présente de nombreux problèmes spéciaux dans le cas bien particulier des « actions ». Devons-nous dire qu'il lui a pris son argent, ou qu'il le lui a volé ? Qu'il fit rouler la balle dans le trou, ou qu'il exécuta un coup roulé ² ? Qu'il a dit « Entendu », ou qu'il a accepté une proposition ? Autrement dit, en quelle mesure les motifs, les intentions, les conventions doivent-elles faire partie de la description des actions ? Et plus spécialement ici, qu'est-ce qu'une quelconque action, ou une action, ou l'action ? Car il nous est possible généralement de décomposer ce qu'on peut appeler une action de différentes manières, en différents *fragments* ou *phases* ou *étapes*. Les étapes ont

1. Ce que déclare *Finney* est différent : il dit qu'il fit « une erreur de robinet ». Ceci est l'usage fondamental d'« erreur » : lorsque nous prenons tout simplement une chose pour une autre, et sans pouvoir nécessairement l'expliquer. *Finney* ici tente d'expliquer son erreur, en disant qu'on avait distrait son attention. Mais supposez l'ordre « Demi-tour à droite », et je tourne à gauche : sans aucun doute le sergent me crierait que j'étais distrait, ou que je ne suis pas capable de discerner ma droite de ma gauche — mais je n'étais pas distrait, et je suis capable de discerner la droite de la gauche ; c'était une simple, pure erreur. Comme il arrive souvent. Ni moi ni le sergent ne supposerons qu'il s'agissait là d'un accident, et non plus d'une inadvertance. Si *Finney* avait tourné par inadvertance le robinet d'eau chaude, alors c'est qu'il l'eût heurté, par exemple, en tendant le bras vers le robinet d'eau froide : ce qui est une autre histoire.

2. Terme de golf. [N. d. T.]

déjà été mentionnées : nous pouvons démonter le mécanisme d'un acte, et décrire (ainsi qu'excuser) séparément l'étape de l'information, celle de l'appréciation des faits, l'élaboration d'un projet, la décision, l'exécution, et ainsi de suite. Les phases, c'est autre chose : nous pouvons dire qu'il a peint un tableau ou mené une campagne militaire, ou bien nous pouvons dire qu'il a d'abord tracé ce trait-ci et puis celui-là, qu'il a d'abord dirigé telle action et puis telle autre action militaire. Quant aux fragments, c'est encore différent : un seul terme employé pour décrire ce qu'il faisait peut servir à couvrir un fragment plus ou moins réduit ou plus ou moins vaste d'événements qui sont à leur tour exclus de la description plus limitée qu'on appelle « les conséquences » ou « les résultats » ou « les effets », etc., de son acte. C'est ainsi que nous pouvons ici décrire l'acte de Finney *soit* de cette façon : il ouvrit le robinet d'eau chaude, ce qu'il fit par erreur, avec pour résultat que Watkins fut échaudé ; *soit* de cette autre façon : il échauda Watkins, ce qu'il *ne* fit *pas* par erreur.

Il est bien évident que les problèmes des excuses, et ceux qui concernent les différentes descriptions que l'on peut donner des actions, sont indissolublement liés.

12. *L'étymologie.* Ce sont de telles considérations qui finalement nous forcent à affronter certains des mots les plus difficiles dans toute cette histoire des Excuses, des mots tels que « résultat », « effet », et « conséquence », ou encore « intention », « but », et « motif ». Je voudrais signaler deux points de méthode qui sont, l'expérience m'en a convaincu, d'un secours indispensable à ce niveau.

Le premier est qu'un mot ne se débarrasse jamais — ou alors, presque jamais — de son étymologie et de sa formation. Le sens ancien persistera toujours, imprégnant et même régissant tous les changements, extensions et additions, qui peuvent survenir dans la signification d'un mot. Lors d'un *accident* quelque chose vous tombe dessus ; par *méprise* vous prenez une chose pour ce qu'elle n'est pas ; dans l'*erreur* vous vous égarez ; lorsque vous agissez *après délibération* vous agissez après avoir soupesé (et non après avoir pensé aux voies et moyens de parvenir). Il importe de nous demander si nous connaissons l'étymologie de « résultat » ou de « spontanément », et il importe de se rappeler que « intentionnellement » et « volontairement » ont une origine différente ¹.

Quant au second point de méthode que je veux indiquer, il est solidaire du premier. En nous reportant à l'histoire d'un mot, très souvent à son origine latine, nous retrouvons assez ordinairement des images ou

1. Austin donne pour exemples *unwillingly* et *involuntarily* : la différence est encore plus marquée (mais elle n'a pas d'équivalent français) puisque le premier terme anglais est d'origine germanique tandis que le second vient du latin. [N. d. T.]

« modèles » de la façon dont certaines choses se passent, ou dont elles sont effectuées. Ces modèles peuvent être assez artificiels et récents, comme c'est le cas sans doute pour « motif » ou « impulsion », mais les types de modèles les plus ordinaires et les plus primitifs risquent de nous décevoir par leur excessive simplicité. Nous concevons *une action très simple*, telle que pousser une pierre, comme une action que l'on effectue par soi-même et que l'on peut soi-même percevoir, et nous prenons une telle action pour modèle, avec ses caractères distinctifs : nous croyons pouvoir parler en des termes semblables d'autres actions et événements, et sans bien nous en rendre compte, nous continuons même de parler en ces termes lorsqu'il s'agit d'actions qui sont fort éloignées de celles qui servirent primitivement à la construction du modèle — et qui pourraient nous être aussi d'un beaucoup plus grand secours si nous les prenions pour ce qu'elles sont : c'est ce qui arrive chaque fois que le modèle déforme en réalité les faits plutôt qu'il ne nous aide à les observer. Dans des cas élémentaires il peut nous arriver de voir clairement les différences entre, disons, « résultats », « effets » et « conséquences » et découvrir néanmoins que ces différences cessent d'être claires, et que les mots eux-mêmes cessent d'être pour nous d'une réelle utilité, dans les cas plus compliqués où il nous eût été loisible de les intervertir avec la plus grande liberté. Un modèle doit être reconnu pour ce qu'il est. La notion de « cause », j'imagine, était tirée de l'expérience qu'éprouvait un chacun en accomplissant certaines actions simples, et chez l'homme primitif n'importe quel événement était construit sur ce modèle et en ces termes : tout événement a une cause, à savoir, tout événement est une action accomplie par quelqu'un — sinon par un homme, alors par quasi un homme, un esprit. Lorsque, plus tard, on prend conscience qu'il est des événements qui *ne sont pas* des actions, nous disons encore qu'ils doivent être « causés », et le mot nous prend au piège : nous faisons de grands efforts pour lui attribuer une signification nouvelle, non-anthropomorphique, et pourtant nous redéterrions constamment et incorporons dans notre analyse les linéaments de l'ancien modèle. C'est ce qui est arrivé même à Hume, et par conséquent à Kant. En examinant un tel mot dans son évolution historique, nous pourrions découvrir qu'il a été élargi à des cas qui ont à présent une relation trop ténue à celui qui servit de modèle, que c'est là une source de confusions et de superstition.

Ces mots qui évoquent des modèles à demi-oubliés ou non, présentent encore un autre danger. Rien ne permet de supposer, et il importe de se le rappeler, que les différents modèles employés dans la création de notre vocabulaire primitif ou récent, seraient tous correctement ajustés les uns aux autres comme les parties d'un même modèle ou schéma général, celui, par exemple, de l'action. Il est possible, il est même hautement probable, que notre assortiment de modèles en inclut certains, ou un

grand nombre, qui chevauchent ou qui sont en conflit, ou de manière générale qui sont tout simplement *disparates* ¹.

13. En dépit de l'observation vaste et minutieuse des phénomènes de l'action que nous livre le langage ordinaire, des hommes de sciences modernes ont réussi, me semble-t-il, à révéler son insuffisance sur de nombreux points, ne fût-ce que parce qu'ils ont eu accès à des données d'information plus étendues et qu'ils les ont étudiées avec un intérêt plus poussé, et moins de passions, que n'avaient eu l'occasion de le faire l'homme ordinaire, ou même le juriste. Je désire conclure par deux exemples.

L'observation du comportement animal révèle que, régulièrement, lorsqu'un animal s'est engagé dans un type de comportement identifiable et rencontre sur son chemin un obstacle insurmontable, il se livre à une activité violente et désordonnée, qui est sans rapport avec son comportement initial, par exemple, il se tiendra sur la tête. Ce phénomène accompagne ce qu'on appelle le « mécanisme de déplacement » et est bien reconnaissable. Si maintenant, sachant cela, nous reportons le regard sur la vie humaine ordinaire, nous voyons que le « mécanisme de déplacement » y occupe une très grande place : encore n'avons-nous pas de mot apparemment pour désigner ce comportement, ou tout au moins pas de mot clair et simple. Si, lorsque nous sommes contrariés, nous avons la tête à l'envers, alors nous n'avons pas tout à fait exactement la tête à l'envers, comme vous savez, mais existe-t-il une quelconque expression adverbiale convenable pour remplir ce rôle ? « Au désespoir » ?

Prenez encore une conduite de « compulsion », quelle que soit la façon dont les psychologues la définissent exactement, par exemple, se laver pour chasser un sentiment d'angoisse ou de culpabilité. On trouve évidemment dans le parler ordinaire des allusions à cette façon d'agir — « je sens que je dois », « je ne me sentirais pas à l'aise si je ne faisais », et d'autres pareilles : mais on ne dispose pas d'une expression satisfaisante pour exprimer cela, si ce n'est « compulsion ». Ceci est assez

1. Ceci en guise d'avertissement général en philosophie. Lorsque nous avons affaire à un ensemble de termes-clés, qui sont particuliers à l'un ou l'autre domaine de la philosophie (tels que, par exemple, en morale, « légitime », « bon », etc.) — il s'agit ordinairement de termes qui ont une tradition — nous croyons trop volontiers, apparemment, qu'il suffirait de découvrir la signification véritable de chacun de ces termes pour qu'ils viennent s'emboîter parfaitement dans quelque schéma conceptuel simple, bien intégré, conséquent. Or non seulement il n'y a aucune raison de le penser, mais cela irait à l'encontre de toute probabilité historique, spécialement dans le cas d'une langue dérivée de civilisations aussi variées que la nôtre. Nous employons volontiers, et avec raison, des termes qui, pour ne pas être radicalement incompatibles, n'en sont pas moins tout simplement *disparates*, qui précisément ne s'emboîtent pas ni même ne s'accordent. Tout comme nous souscrivons volontiers à des idéaux *disparates*, ou sommes-nous par malheur déchirés entre ces idéaux — pourquoi *doit-il* en exister nécessairement un amalgame concevable, l'Idéal de Vie pour l'Homme ?

compréhensible puisque la conduite de compulsion, et celle qui accompagne le « déplacement », ne sont pas en général d'une grande importance pratique.

Ici je m'arrête et vous invite à poursuivre.

J.-L. AUSTIN.